



Les rencontres direction générale de l'AP-HP/Syndicats pour la déclinaison du protocole de résorption de l'emploi précaire dans la fonction publique (REFPF) se poursuivent. La dernière réunion s'est tenue le 29 juin. Reprise des « hostilités » programmée en septembre.

REFPF : **décevante pour les précaires,** **menaçante pour le statut**

DG AP-HP pressée = recensement bâclé

Alors que la loi accorde quatre ans (2012-2016) pour mettre en œuvre la résorption des emplois précaires dans les Fonctions Publiques, la direction générale s'affiche volontariste. Une liste de 306 précaires « sauvables » (stagiairisation ou CDIisation) a été remise aux syndicats. Elle serait le fruit de la collecte effectuée auprès de l'ensemble des sites et établissements.

Nous pouvons nous interroger sur la pertinence et l'exhaustivité de cette liste. Les syndicats estiment qu'il y aurait entre 4.000 et 5.000 CDD dans la Maison, mais la DG campe sur 2.000. Nos équipes de terrain ont déjà identifié des CDD qui étaient éligibles mais « zappés ». La DG ambitionne d'avoir bouclé le cas des 306 au 31.10.2012 ... Quid de tous les oubliés ?

REFPF et masse salariale

Solidaires (Union syndicale fédérant tous les SUD) est la seule organisation ayant refusé de parapher le protocole TRON, et, Solidaires avait raison d'en dénoncer les dangers et les conséquences prévisibles. L'application de la REFPF dévoile maintenant clairement les menaces qu'elle fait planer sur le statut et les effectifs.

Les précaires qui ne pourront être intégrés se verront proposer des CDI de droit public : ils resteront hors statut et ne cotiseront pas à notre caisse de retraite (CNRACL). Mais, bien que ne bénéficiant pas du statut de fonctionnaire, ils vont peser sur la masse salariale car identifiés comme emplois permanents. Ceci n'est pas un détail ! Face aux questions insistantes de la délégation SUD Santé, les représentants de la DG ont fini par lâcher le morceau : cette résorption va imposer des réductions de postes proposés aux concours.

Scénario Orange

Hollande et Touraine, généreux en promesses électorales mais avarés en mesures concrètes favorables depuis qu'ils tiennent les manettes, n'ont toujours remis en cause le strict contrôle de la masse salariale (donc la diminution des effectifs) dans les hôpitaux. La REFPF nous promet un scénario similaire à celui qui avait été appliqué chez France Télécom devenu Orange : augmentation constante du pourcentage de personnel hors statut et diminution drastique des effectifs. Avec quelques autolyses réussies, nous pouvons tourner le deuxième épisode de la saga Orange.

Syndicat des personnels de l'AP-HP – Hôpital Paul Brousse – Pav J.J. Rousseau – 12-14 av P.V. Couturier
94804 Villejuif Cedex – Tél : 01 45 59 35 01 – Fax : 01 45 59 38 02
E-mail : sudsante.aphp@sap.aphp.fr – Site : www.sudaphp.org
Membre de l'Union syndicale Solidaires

**Syndicat des personnels de l'AP-HP – Hôpital Paul Brousse – Pav J.J. Rousseau – 12-14 av P.V. Couturier
94804 Villejuif Cedex – Tél : 01 45 59 35 01 – Fax : 01 45 59 38 02
E-mail : sudsante.aphp@sap.aphp.fr – Site : www.sudaphp.org
Membre de l'Union syndicale Solidaires**

29.07.2012